

REGLEMENT :

TRAIL DES MOISES, course de 14 km et 562 D+/- est ouverte à toute personne à partir de la catégorie Benjamin.

NORDIC MOISES, marche nordique de 10km et 360 D+/- est ouverte à tous. Les bâtons sont autorisés.

Sur les deux parcours, pour les coureurs mineurs, **un accord parental est obligatoire !**

Nombre de coureurs limité à 80.

Les participants doivent **fournir une licence valide** au moment de la course, ou **un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied »** datant de moins d'un an au jour de la compétition.

Départ : Le dimanche 22 août, 9h00 pour le trail des moises, 10h30 pour la Nordic moises sur le parking du foyer des moises.

Inscription sur place jusqu'à 8h30. Retrait des dossards sur place jusqu'à 9h. ***Pensez à vos certificats, sous peine de refus de départ.***

Pas de ravitaillement sur le parcours, uniquement un point d'eau sur le lieu-dit des moises .

Récompenses : scratch pour les deux parcours.

Aucun remboursement ne sera accordé, même en cas d'annulation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, d'interrompre momentanément les courses, voir même de les annuler en cas de mauvaises conditions météorologiques.